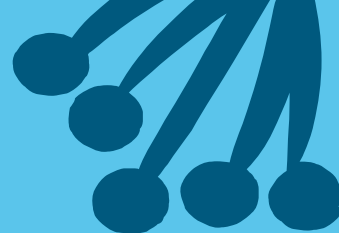




INFO PARENTS

Mars 2024

Informations



01

Activié du
mois

02

Changement
d'heure

03

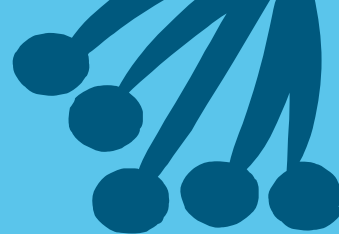
Journée
pédagogique

04

Rencontre de
parents



Informations



05 Vaccination

06 Facturation & état
de compte

07 Message important

08 Objets perdus

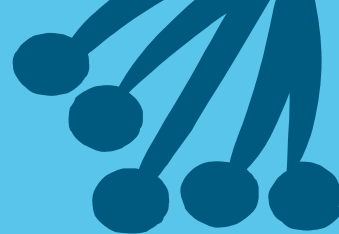


Informations

09 Campagne de
financement

10 Épreuves de fin
d'année (MEQ)

11 En bref...



Activité du mois



06

Conseil
d'établissement

**** Pour les parents qui désirent
être présents lors des rencontres
du conseil d'établissement, nous
vous demandons de communiquer
avec Madame Carolan.
450-492-3569 poste 4037*

Prof Dino
(animation
scientifique)
3^e année

08

11 & 13

Visite Cloé Varin
Auteur à l'école
1^{ere} et 2^e année

Finale-école
Défi lis avec moi

14

Envoi (par courriel)
du deuxième
bulletin

15

Vaccination
4^e année
(après-midi)

Baignade à la piscine
de Repentigny
5^e année

Activité du mois



Rencontre pour les
élèves en difficultés
au deuxième
bulletin.

21

21 ou 22

22

28

29

1er avril

Animation par les
policiers en classe
6^e année

*« la loi sur le système pénal
pour les adolescents »*

**Journée
pédagogique**

École de la vue
(préscolaire 4 ans et 5 ans)

Congé de pâques

Congé de pâques



Changement d'heure

Ce printemps, le changement d'heure aura lieu **dans la nuit du 9 au 10 mars 2024**, soit plus exactement le dimanche 10 mars 2024 à 2 h du matin. Nous avancerons alors d'une heure et nous passerons à l'heure avancée de l'Est (heure d'été)



Journée pédagogique



22 mars 2024

Vous avez jusqu'au 12 mars pour
inscrire votre enfant à la journée
pédagogique.





Rencontre de parents



Pour donner suite à l'envoi du 2e bulletin prévu le 15 mars, une rencontre sera organisée pour les parents des élèves qui éprouvent certaines difficultés. Vous recevrez une convocation de l'enseignant de votre enfant pour assister à cette rencontre qui aura lieu dans la semaine du 18 mars. Seuls les parents convoqués recevront une communication de l'enseignant. Toutefois, si vous souhaitez une rencontre avec l'enseignant de votre enfant, il vous est possible de lui en faire la demande.



Vaccination 4^e année



IMPORTANT

Le jour de la vaccination, il est important que votre enfant prenne un bon déjeuner, qu'il porte un vêtement à manches courtes pour faciliter la vaccination et **apporte son carnet de vaccination** que vous acceptiez ou non la vaccination puisque ces informations seront validées et consignées par l'infirmière.

Si votre enfant est absent de l'école au moment de la vaccination, L'infirmière communiquera avec vous pour convenir des modalités de reprise lorsqu'elles seront convenues.

NOTE

INFORMATIONS

Si vous désirez des informations supplémentaires, consulter le site Quebec.ca/vaccination.



Facturation



Nous vous rappelons que vous devez payer dès maintenant votre état de compte pour les effets scolaires ainsi que pour les activités éducatives, si ce n'est pas déjà fait. Vous trouverez votre état de compte sur Mozaïk.

Par ailleurs, vous devez acquitter les frais du service de garde dès la réception de votre état de compte. Nous vous rappelons également la nouvelle adresse courriel pour le service de garde : sdg.037@cssda.gouv.qc.ca



État de compte



Activités et sorties éducatives

Nous désirons vous informer que si vous avez toujours un solde dû sur l'état de compte « effets scolaires » de votre enfant, il peut s'agir des frais de scolarité du début de l'année, mais il peut également s'agir des activités et sorties éducatives qui ont été ajoutées avant le congé des fêtes.

Il est important d'acquitter le montant total indiqué sur votre état de compte dès maintenant. À cette étape-ci, à défaut de recevoir le paiement ou une entente de paiement, nous devons faire parvenir votre dossier en recouvrement.



Message important

Horaire de l'école du Moulin

Pour les élèves qui ne fréquentent pas
le service de garde le matin ou à l'heure du dîner.

Il est à noter que la surveillance sur la cour d'école est assurée **dès 8h10** le matin et **dès 13h04** l'après-midi. Au son de la première cloche, les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde peuvent entrer sur la cour d'école. À ce moment, la surveillance est dédiée autant aux élèves du service de garde qu'aux élèves qui ne sont pas inscrits à ce service. Aussi, le respect de cet horaire nous permet d'assurer la sécurité de tous les élèves présents sur le terrain de l'école.

Objets perdus



En ce temps de l'année où les couches de vêtements sont multiples et les accessoires nombreux, les tables dédiées aux objets perdus débordent d'objets de toute sorte! Nous vous invitons donc à prendre le temps de fouiller dans nos objets perdus lorsque vous venez chercher ou déposer vos enfants à l'école.

Qui sait ce que vous pourriez y trouver?

Nous profitons de ce message pour vous informer que tous les objets non-réclamés après le 29 mars 2024 seront remis à des organismes de bienfaisance.

Nous vous remercions de votre compréhension!



Campagne de financement

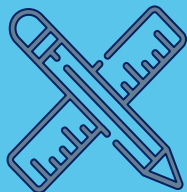
Comme vous le savez déjà, nous avons fait le lancement de notre campagne de financement 2023-2024 en collaboration avec la compagnie *la Shop!* Nous avons amassé **3 891,00\$**

Cette campagne de financement est importante pour l'école du Moulin puisqu'elle permettra la réalisation de nombreux projets. Sachez que chaque dollar retournera aux enfants de l'école sous la forme d'événements, d'activités spéciales, etc.

Nous avons fait **la distribution des commandes le 6 mars 2024**, juste au retour de la semaine de relâche. 😊



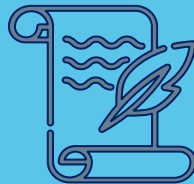
Épreuves de fin d'année (MEQ)



Mathématique

6^e année

11, 12 et 13 juin 2024



Français
ÉCRITURE

4^e année

10, 11 et 12 juin 2024

6^e année

5 et 6 juin 2024



Français LECTURE

4^e année

5 et 6 juin 2024

6^e année

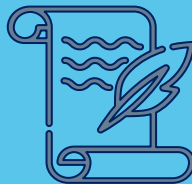
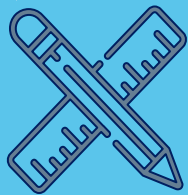
3 et 4 juin 2024

Nous vous rappelons que ce sont des épreuves obligatoires du Ministère de l'éducation, donc votre enfant doit être présent. Aucune absence sans preuve justificative (ex. billet médical) ne sera acceptée.





Épreuves de fin d'année (MEQ)



Prenez note qu'il est essentiel que votre enfant soit présent lors de la passation des épreuves. En cas d'absence, vous devez immédiatement communiquer avec l'école afin de connaître les modalités applicables.

Lors d'absences durant la période d'examen, les motifs reconnus sont:

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale;*
- Décès d'un proche parent;*
- Convocation d'un tribunal.*

À l'extérieur de ces motifs, la reprise de l'examen ne sera pas possible.

En cette période d'examen, nous désirons également vous rappeler l'importance que votre enfant ait des diners et des collations santé qui favoriseront les apprentissages et qui l'aideront à conserver sa concentration tout au long de la journée.





100 jours

Les élèves du préscolaire 5 ans ont célébré en grande pompe leur 100^e journée de présence à l'école!

En effet, ils se sont parés de déguisements qu'ils ont fabriqués et ont déambulé au son d'une musique entraînante dans l'école sous les applaudissements et les encouragements des autres élèves.

Quelle belle façon de marquer cette journée spéciale de l'année! 😊





Défi lis avec moi



Le défi **Lis avec moi** aura lieu le 14 mars 2024.

Ce défi qui avait été très populaire l'an dernier auprès de nos élèves du 2^e cycle exigeait qu'ils lisent en public un extrait d'une durée maximale de 3 minutes d'une œuvre de fiction de leur choix.

Dans une prochaine communication, les noms des gagnants vous seront mentionnés.




En bref...

Feuillets fiscaux

Vous devriez avoir reçu via le sac d'école de votre enfant vos feuillets fiscaux. De plus, vous y avez accès sur le Portail Mozaïk.





Bonne
lecture !